

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(14\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Amédée Moret, 10 février 1874](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Amédée Moret, 10 février 1874

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[10 février 1874](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Moret, Amédée \(1839-1891\)](#)

Lieu de destination173, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméSur l'affaire Jouin et Cie. L'usine de Guise a transmis à Godin une question posée par Amédée Moret au sujet de la maison Jouin et Cie : Godin répond en indiquant qu'il est possible de livrer dorés et déjà les marchandises de bonification de fin d'année.

### Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées[Jouin \(A.\) et Cie](#)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (14)

Collation1 p. (336r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et

métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Versailles le 10 Janvier, 1789

Mon cher ami d'ice.

On me transmet de l'usine  
la question que vous posez au  
sujet de M. Jouin. Je puis  
parfaitement joindre à leur  
expédition. Les marchandises  
que j'aurais à leur livrer en  
fin d'année pour les cautions  
de la remise à laquelle ils ont  
droit. J pense que c'est là le  
sens de votre question qui ne  
m'engage à rien autre chose  
qu'à livrer maintenant ce que  
j'aurais à livrer en Janvier  
prochain

Bien à vous

Goussier